

398728-2026 - Licitación

Francia – Servicios de explotación de casinos – Délégation de service public du casino de Pornichet

OJ S 110/2026 10/06/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: VILLE DE PORNICHER

Correo electrónico: affairesjuridiques@mairie-pornichet.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Autoridad local

Actividad del poder adjudicador: Servicios públicos generales

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Délégation de service public du casino de Pornichet

Descripción: Contrat de délégation de service public de casino, conformément aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire assurera, à ses risques et périls l'exploitation administrative, technique, commerciale et financière du service public du Casino, au moyen des biens relevant du périmètre de la délégation, et se rémunérera par les résultats d'exploitation du service, via les recettes perçues auprès des usagers. Le délégant ne disposant pas de bien immobilier existant de nature à accueillir des activités attachées au service délégué, le délégataire devra proposer une ou des solutions immobilières pour accueillir le Casino de Pornichet. En outre, le délégataire sera notamment chargé d'assurer l'exploitation des services suivants : - les salles de jeux dans lesquelles sont exploités les jeux se rapportant directement à l'activité de casino, - un bar, - un restaurant. Le délégataire sera tenu d'assurer le programme d'investissement proposé par lui ainsi que l'entretien et le renouvellement des équipements du Casino. Il sera tenu de mettre en oeuvre les moyens requis pour contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Commune par une offre de restauration et d'animations fréquentes et variées (animation de divertissement et artistiques, programmation de spectacles etc.) et une gestion des jeux de hasard et d'argent conforme aux prescriptions législatives et réglementaires applicables à ce secteur d'activité. Le délégataire devra faire son affaire de l'obtention dans les délais requis pour une prise d'effet au 15 mai 2027 de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exercice de ces activités et plus particulièrement l'autorisation prévue par l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire se rémunérera via les recettes perçues auprès des usagers. Aucune subvention ne sera versée au délégataire dans le cadre de l'exploitation du service. Le délégataire devra s'acquitter : - de la taxe relative au produit brut des jeux, en application de l'article L. 2333-54 du Code des collectivités territoriales. Le taux de prélèvement communal sur le produit brut des jeux sera négocié avec les candidats, - d'une contribution financière au développement touristique, sportif et culturel, - des sommes destinées au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pornichet et encaissées par le casino au titre des " orphelins ", conformément à l'article 2 de l'arrêté du 29

octobre 2010 relatif aux modalités d'encaissement, de recouvrement et de contrôle des prélèvements spécifiques aux jeux de casinos exploités en application des articles L. 321-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. La durée maximale de la DSP est fixée à 20 ans. La durée du contrat sera fixée en fonction de l'importance et de la durée d'amortissement des investissements financés notamment au titre du ou des solutions immobilières proposée(s) par le délégataire conformément à l'article L3114-7 du code de la Commande Publique. La convention prendra effet à compter du 15 mai 2027. La valeur estimée est de 9.200.000,00 euros HT par an soit 184.000.000,00 euros HT pour la durée maximale de 20 ans.

Identificador del procedimiento: 38da9e27-03c6-4f90-ada2-c65d5f5d51ad

Identificador interno: 26-CONCESSION-01

Tipo de procedimiento: Abierto

Principales características del procedimiento: Il s'agit d'une procédure de type ouvert : dépôt simultané des candidatures et des offres. Les modalités de présentation des candidatures et des offres sont définies dans le règlement de consultation mis à la disposition des candidats dès la publication du présent avis. Le dossier de consultation est disponible immédiatement et gratuitement téléchargeable sur la plateforme dématérialisée à l'adresse suivante : <https://ville-pornichet.marchespublics.com>. Ces documents contiennent toutes les informations relatives notamment au contenu et au dépôt des plis mais également aux critères d'analyse et de sélection des offres. Les candidatures et les offres doivent être remises par voie électronique, avant la limite de réception des plis, via le profil acheteur. L'inscription sur la plate-forme de dématérialisation est gratuite et nécessaire pour répondre par voie électronique aux consultations.

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 92351200 Servicios de explotación de casinos

Clasificación adicional (cpv): 55300000 Servicios de restaurante y de suministro de comidas

2.1.2. Lugar de ejecución

Localidad: PORNICHET

Código postal: 44380

Subdivisión del país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: Francia

2.1.3. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 184 000 000,00 EUR

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/23/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Délégation de service public du casino de Pornichet

Descripción: Contrat de délégation de service public de casino, conformément aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire assurera, à ses risques et périls l'exploitation administrative, technique,

commerciale et financière du service public du Casino, au moyen des biens relevant du périmètre de la délégation, et se rémunérera par les résultats d'exploitation du service, via les recettes perçues auprès des usagers. Le délégant ne disposant pas de bien immobilier existant de nature à accueillir des activités attachées au service délégué, le délégataire devra proposer une ou des solutions immobilières pour accueillir le Casino de Pornichet. En outre, le délégataire sera notamment chargé d'assurer l'exploitation des services suivants : - les salles de jeux dans lesquelles sont exploités les jeux se rapportant directement à l'activité de casino, - un bar, - un restaurant. Le délégataire sera tenu d'assurer le programme d'investissement proposé par lui ainsi que l'entretien et le renouvellement des équipements du Casino. Il sera tenu de mettre en oeuvre les moyens requis pour contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Commune par une offre de restauration et d'animations fréquentes et variées (animation de divertissement et artistiques, programmation de spectacles etc.) et une gestion des jeux de hasard et d'argent conforme aux prescriptions législatives et réglementaires applicables à ce secteur d'activité. Le délégataire devra faire son affaire de l'obtention dans les délais requis pour une prise d'effet au 15 mai 2027 de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exercice de ces activités et plus particulièrement l'autorisation prévue par l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire se rémunérera via les recettes perçues auprès des usagers. Aucune subvention ne sera versée au délégataire dans le cadre de l'exploitation du service. Le délégataire devra s'acquitter : - de la taxe relative au produit brut des jeux, en application de l'article L. 2333-54 du Code des collectivités territoriales. Le taux de prélèvement communal sur le produit brut des jeux sera négocié avec les candidats, - d'une contribution financière au développement touristique, sportif et culturel, - des sommes destinées au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pornichet et encaissées par le casino au titre des " orphelins ", conformément à l'article 2 de l'arrêté du 29 octobre 2010 relatif aux modalités d'encaissement, de recouvrement et de contrôle des prélèvements spécifiques aux jeux de casinos exploités en application des articles L. 321-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. La durée maximale de la DSP est fixée à 20 ans. La durée du contrat sera fixée en fonction de l'importance et de la durée d'amortissement des investissements financés notamment au titre du ou des solutions immobilières proposée(s) par le délégataire conformément à l'article L3114-7 du code de la Commande Publique. La convention prendra effet à compter du 15 mai 2027. La valeur estimée est de 9.200.000,00 euros HT par an soit 184.000.000,00 euros HT pour la durée maximale de 20 ans. Il incombera également au délégataire : - disposer pour toute la durée du contrat d'un bien immobilier, soit en location, soit en propriété, de nature à accueillir les activités du service public délégué, la commune ne disposant pas, à date, de bien immobilier de nature à accueillir lesdites activités : le délégataire pourra, pour les besoins des activités attachées au service public délégué, proposer un immeuble existant ou à construire ou à réhabiliter. Le lieu d'implantation du casino pourra être modifié en cours de convention de délégation de service public, sous réserve de l'absence d'interruption de l'activité déléguée ; - maintenir et renouveler l'ensemble des biens, aménagements et équipements affectés à la gestion du casino. - assurer sur toute l'année une gestion continue et régulière de toutes les activités du casino avec une forte amplitude journalière et horaire ; - coopérer avec les autres acteurs du développement touristiques, sportif et culturel de la commune, et les services de la commune ; - obtenir l'autorisation de jeux ; - assurer l'activité de bar et de restauration en s'engageant sur le contenu et la qualité de la restauration proposée aux usagers sur la base d'une offre diversifiée ; - assurer la qualité de l'accueil et des services rendus aux usagers du casino, dans le souci de contribuer au développement touristique, sportif et culturel de la commune ; - mettre en oeuvre, chaque année un programme qualitatif de spectacles, animations et événements, en concertation avec la commune ; - mettre à disposition gratuitement de la

commune ou de bénéficiaires désignés par elle les locaux du casino, hors salles de jeux, pour un nombre à fixer de concerts, manifestations ou événements chaque année ; - réaliser un programme d'investissement et/ou de renouvellement des biens composant le casino en vue d'optimiser les conditions d'exploitation ; - d'assurer la garde, la surveillance et la sécurité des locaux du casino, qui relèvent de la législation applicable aux établissements recevant du public ; - de mettre en oeuvre un programme de prévention de l'abus de jeux.

Identificador interno: 26-CONCESSION-01

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 92351200 Servicios de explotación de casinos

Clasificación adicional (cpv): 55300000 Servicios de restaurante y de suministro de comidas

5.1.2. Lugar de ejecución

Localidad: Pornichet

Código postal: 44380

Subdivisión del país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: otra información: Desconocido

5.1.5. Valor

Valor estimado, IVA excluido: 184 000 000,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): no

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Documento de contratación

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: https://ville-pornichet.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_24781_1165022.html

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Plazo de recepción de ofertas: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Información sobre los plazos de revisión: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:
VILLE DE PORNICHET

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso:
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: VILLE DE PORNICHET

Número de registro: 21440132500011

Dirección postal: 120 avenue du général de gaulle

Localidad: PORNICHET

Código postal: 44380

Subdivisión del país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: Francia

Punto de contacto: Service Affaires Juridiques

Correo electrónico: affairesjuridiques@mairie-pornichet.fr

Teléfono: +33 240115555

Dirección de internet: <https://www.ville-pornichet.fr/>

Perfil de comprador: <https://ville-pornichet.marchespublics.com>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Número de registro: 17440005100010

Dirección postal: 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE

Localidad: NANTES

Código postal: 44041

Subdivisión del país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: Francia

Correo electrónico: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Teléfono: 0255101002

Dirección de internet: <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0000

Denominación oficial: DEMATIS

Número de registro: 45072478600030

Localidad: Paris

Código postal: 75015
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Correo electrónico: contact@dematis.com
Teléfono: +33 172365548
Dirección de internet: www.dematis.com
Funciones de esta organización:
TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 985c52b8-16eb-4fa3-94b9-8e10abbf2d4b - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 19
Fecha de envío del anuncio: 08/06/2026 16:40:03 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 398728-2026
Número de la edición del DO S: 110/2026
Fecha de publicación: 10/06/2026